



AUTORISATION D'IMPRESSION ET DE REPRODUCTION DES PHOTOGRAPHIES

Grupo Xcaret S.A.P.I. de C.V., Promotora Xcaret S.A.P.I. de C.V. (anciennement Promotora Xcaret S.A. de C.V.) et Experiencias Xcaret Parques S.A.P.I. de C.V, ci-après dénommé "GRUPO XCARET", autorisent de manière simple et pour une durée indéterminée, les visiteurs et/ou clients, ci-après dénommés "CLIENTS", se rendant dans l'un des établissements du GRUPO XCARET énumérés dans le présent instrument, qui acquièrent l'un des ensembles photographiques offerts et vendus dans les établissements mentionnés, qu'ils soient livrés par le biais d'une clé USB ou de tout autre moyen, SONT AUTORISÉS À RÉALISER LA REPRODUCTION ET / OU L'IMPRESSION DE CES PHOTOGRAPHIES, DANS LA RÉPUBLIQUE MEXICAINE OU À L'ÉTRANGER, à la seule condition que la reproduction et / ou l'impression des photographies soient utilisées pour un usage personnel, étant interdite la commercialisation de celles-ci ou leur utilisation à des fins lucratives, par quelque moyen, raison ou circonstance que ce soit, à toute personne physique ou morale, nationale ou étrangère.

Les établissements du GRUPO XCARET qui vendent des ensembles photographiques sont les suivants ;

Xcaret;	Xavage;
Xenses;	Xoximilco;
Xplor;	Xenotes;
Xplor Fuego;	Xel-Há;
Hotel Xcaret México;	Casona.

La restriction visée au premier paragraphe de ce document découle du fait que toutes les photographies comportent l'insertion des marques et/ou signes distinctifs de l'un des établissements du GRUPO XCARET, dûment enregistrés et protégés par les Droits de Propriété Industrielle et Intellectuelle correspondants. Par conséquent, les CLIENTS ne peuvent, pour quelque raison que ce soit : (i) se considérer comme propriétaires, bénéficiaires et/ou agents en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle ou industrielle du GRUPO XCARET qui sont insérés dans les photographies acquises par LES CLIENTS ; (ii) faire des reproductions totales ou partielles des photographies qui ont les marques et/ou logos du GRUPO XCARET pour un but différent de celui stipulé dans cet instrument ; (iii) modifier et/ou changer la typographie, les couleurs, la taille et autres caractéristiques des marques et/ou logos qui apparaissent sur les photographies qui ont été acquises par LES CLIENTS ; (iv) enregistrer toute marque et/ou logo du GRUPO XCARET, qu'il soit nominatif, anonyme, mixte et/ou tridimensionnel à son nom ou celui d'un tiers, par toute classe reconnue par le I.M.P.I., (Institut mexicain de la propriété industrielle), de même qu'ils ne peuvent être enregistrés dans aucun autre organisme, qu'il soit national ou international.

La contravention et/ou le non-respect par l'un des CLIENTS de ce qui est établi dans la présente Autorisation obligera le GRUPO XCARET à intenter, par les moyens qu'il considère pertinents, le procès correspondant, ainsi qu'à exercer son droit de demander des dommages et intérêts et à obliger le client non conforme à indemniser, défendre et protéger GRUPO XCARET.

